

# Couvre boîtier du verrouillage de ceinture de sécurité



Selon l'Office de la circulation routière, cet élément peut être utilisé pour les personnes handicapées (en cas de nécessité) sans inspection et ni inscription dans le permis de circulation.

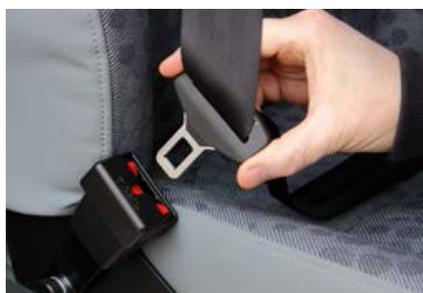
Avez-vous déjà été confronté aux problèmes des personnes atteintes de troubles mentaux qui déverrouillent la ceinture de sécurité, aussi vite que vous venez de la verrouiller?

Cette protection, du boîtier de la ceinture, assure le maintien attaché de la personne tout au long du trajet.

Ce dispositif empêche tout simplement une personne d'être en mesure d'utiliser son doigt pour pousser le bouton de déverrouillage.

Le déverrouillage sera possible uniquement avec l'aide d'un objet pointu, comme un stylo ou une clé, et sera inséré dans l'espace non couvert de la partie supérieure de cette protection.

Cette protection s'adapte à la majorité des ceintures de sécurité d'origine, et n'affecte pas l'efficacité de celles-ci en cas de collision.



BUSCOM AG  
CH-5506 Mägenwil  
Feldstrasse 2

Tel: 062 889 70 00 info@buscom.ch www.buscom.ch

